



Actualités

< Retour

16 février 2015

1,2 M\$ pour améliorer l'efficacité énergétique de Climatisation et chauffage urbains de Montréal

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand, accompagné du responsable du développement durable de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts de la Ville de Montréal, M. Réal Ménard, a annoncé aujourd'hui l'attribution d'une aide financière de plus de 1,2 M\$ à l'entreprise Climatisation et chauffage urbains de Montréal, pour l'installation d'un système de récupération d'énergie des gaz de combustion par condensation.

« Je suis fier que notre gouvernement appuie le projet de cette entreprise, qui a à cœur l'efficacité énergétique et qui met en œuvre des solutions techniques innovantes. Cette aide financière contribuera à optimiser la performance de l'entreprise, tout en diminuant nos émissions de GES », a déclaré le ministre Arcand.

Depuis sa création en 1947, Climatisation et chauffage urbains de Montréal (CCUM) exploite une centrale thermique qui alimente en chauffage et en climatisation le cœur du centre-ville de Montréal ainsi que la Cité du Multimédia. La production de vapeur d'eau chaude et d'eau glacée de cette centrale est distribuée à l'aide d'un réseau de chaleur urbain, alimenté par quatre chaudières et quatre refroidisseurs.

L'entreprise souhaite maintenant procéder à une modification conduisant à une réduction de sa consommation d'énergie par la récupération de chaleur des gaz de combustion. Le projet consiste donc à installer un récupérateur à condensation sur les gaz de combustion de deux des quatre chaudières à vapeur.

En plus de faire passer l'efficacité moyenne des deux chaudières à 90 %, l'installation d'un tel système permettra une réduction de la consommation de gaz naturel de plus de 1 278 000 m³ par année, soit 2 414,6 tonnes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre annuellement.

« Je suis fière de voir s'implanter dans ma circonscription un projet d'efficacité énergétique de cette envergure. Il s'agit d'un exemple concret pour les entreprises, les institutions et les municipalités de la région qui désireraient s'engager dans un virage vert et profiter des avantages qu'offrent les mesures de réduction de la consommation d'énergie », a déclaré M^{me} Blais.

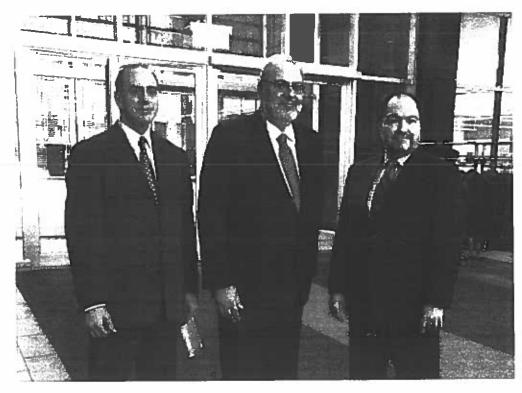
« Je salue l'initiative de CCUM, qui, par sa volonté d'améliorer son efficacité énergétique, contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise. L'engagement des acteurs du secteur industriel, commercial et institutionnel en matière de développement durable est un pas de plus dans la bonne direction pour améliorer la qualité de vie des citoyens et des générations futures », a ajouté M. Réal Ménard, responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville de Montréal.

« Le projet annoncé aujourd'hui s'inscrit dans notre démarche d'efficacité énergétique, qui est au cœur de notre métier. Nos nouveaux équipements permettront de récupérer une grande quantité de chalcur qui, autrement, serait perdue et relâchée dans l'atmosphère. Je tiens à souligner la pertinence du programme ÉcoPerformance et à remercier le ministre Arcand et son équipe d'avoir cru en notre projet qui, sans cette aide financière, n'aurait pu se concrétiser », a pour sa part affirmé M. Jean-Claude Michel, directeur général de Climatisation et chauffage urbains de Montréal.

« Grâce aux revenus du Fonds vert issus principalement du marché du carbone, le gouvernement est en mesure de soutenir les entreprises d'ici dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone. En plus de favoriser la relance et le développement durable de notre économie, cette action concrète, qui s'inscrit dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, nous permet de lutter, ensemble, contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a fait savoir le ministre Heurtel.

À propos du programme ÉcoPerformance

<u>ÉcoPerformance</u> a pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des organisations par le financement de projets ou de mesures liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés. Pour plus d'information sur ce programme, consultez le site <u>efficaciteenergetique.gouv.qc.ca</u>.



De gauche à droite :

- M. Réal Ménard, responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville de Montréal
- M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord